

Le Conseil d'Églises Chrétiennes en France (CECEF) propose des fiches pédagogiques pour stimuler la lecture de la Déclaration Conjointe sur la Doctrine de la Justification (DCDJ), faciliter sa compréhension et favoriser l'engagement. En effet le document, publié originalement en anglais et en allemand, a donné lieu en 2020 à une traduction française par une équipe œcuménique de professeurs de l'Institut Supérieur d'Études Œcuménique (ISEO). La force de cet accord est qu'il a été reçu par les Églises elles-mêmes et donc les engage. C'est « un pas en avant décisif sur le chemin vers le dépassement de la division de l'Église », note sa conclusion. Les Églises signataires disent désormais ensemble qu'elles proclament le même salut : « **C'est seulement par la grâce, dans la foi en l'action salvatrice du Christ, et non en raison d'un quelconque mérite de notre part, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit saint qui renouvelle nos cœurs, tandis qu'il nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes** » (DCDJ, n°15).

Le CECEF encourage les Églises, les groupes œcuméniques à se saisir de ce texte pour faire vivre ce principe de Lünd de 1952 : « entrer en dialogue avec les autres et faire ensemble tout ce qui peut être fait ensemble ».

FICHE N°1

Aux animatrices et animateurs de sessions de découvertes ou d'approfondissement de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification ou DCDJ.

1. Identifiez votre public :
 - a. Y a-t-il des catholiques, des luthériens, des méthodistes, des anglicans ou des réformés dans votre groupe ? Pour eux, il s'agit de connaître ce que leur église a décidé.
 - b. Y a-t-il des chrétiens appartenant à d'autres Églises ? Pour eux, il s'agit de savoir s'ils se sentiraient à l'aise si leur église signait cette déclaration et de préciser les raisons de leur positionnement.
 - c. Y a-t-il des non chrétiens ? Pour eux, il s'agit de comprendre ce qui se passe depuis 20 ans au sein du Christianisme, la religion qui rassemble une bonne partie de l'humanité.

Pour faciliter cela, il pourrait être envisagé de demander aux participants de s'inscrire à l'avance à l'aide d'un formulaire où leur confession ou sensibilité serait exprimée, de leur fournir le livre et de bien préciser les lieux, date et horaires de la session.

2. L'essentiel est de faire lire et comprendre la DCDJ elle-même et de demander à chacun de se positionner en face d'elle. Pour vous aider, voici le plan du livre clé. La DCDJ y occupe la quatrième section de la première partie.

Introduction :

- Résumé l'histoire de ce texte
- Présentation de l'identité de ses signataires de 1999 et de ses nouveaux cosignataires depuis.
- Présentation du Consensus différencié (voir § consacré à ce sujet dans les outils de lectures).

Partie I

- 1. Introduction** : consensus différencié = 'diversité réconciliée et pas uniformité'
- 2. Communiqué** : dernier § : diversité réconciliée
- 3. Annexe** : désaccord sur l'autorité au sein de l'église
- 4. DCDJ** :
 - préambule très important pour comprendre l'histoire de ce document (§ 1-4 : histoire ; §5 : objectif)
 - §6 à 39 : explication de la compréhension commune de la justification avec des précisions (§18 à 39) concernant les formulations habituelles des catholiques et des luthériens.
 - § 40-44 : conséquences et suite.
- 5. Sources** : liste des documents établis par les deux églises ou suite à leurs dialogues. Puis série de citations de ces documents en rapport aux différents paragraphes de la DCDJ.

Partie 2 : Les documents de réception de la DCDJ par d'autres églises

- 1. Introduction** : histoire et références des textes de référence de ces décisions.
- 2. Déclaration officielle commune (Séoul, 23/07/2006)** : accord du Conseil méthodiste mondiale avec la DCDJ.
- 3. Déclaration méthodiste d'association**
- 4. Résolution 16-17 à propos de la DCDJ**
- 5. Déclaration commune à l'occasion de la commémoration commune catholique-luthérienne de la Réforme** (anglicans)
- 6. Déclaration officielle commune (réformés)**

Partie 3 : Outils de lecture.

- 1. Notes textuelles et théologiques.** C'est un genre de lexique qui permet de comprendre certains mots ou certaines expressions utilisés dans la DCDJ. Composé de 24 entrées.
- 2. Références bibliographiques et abréviations.**

3. Démarche possible :

Avant la rencontre, demandez à tous les participants de lire la DCDJ (pas tout le volume, mais bien la DCDJ elle-même. Et de noter les questions que ce texte leur suggère.

Invitez chacun à venir avec le livre et avec ses questions et ses notes.

Pendant la rencontre (durée totale 1h30'):

- a. Rappelez (en 5') l'histoire (voir l'introduction générale) en partant de la rupture au sein de l'église chrétienne d'Occident au 16^e siècle et les condamnations réciproques ; les conséquences (guerres de religion, apaisement, dialogues) et ce consensus réconcilié.
- b. Rappelez (en 2') le caractère essentiel de la doctrine de la justification, cœur de la foi chrétienne.
- c. Formez (en 3') des groupes de 2 personnes n'appartenant pas à la même confession chrétienne
- d. Répartissez la lecture des §6 à 39 de la DCDJ entre les duos ainsi formés. Accordez 30 minutes pour cette lecture à 2. Demandez à chaque duo de noter ses questions et ses réactions au texte lu.
- e. Soyez prêt à répondre aux questions de vocabulaire et de notions théologiques qui pourraient vous être posées pendant ce travail de lecture. Sachez renvoyer à la première section des outils présentés dans la partie 3 du livre.
- f. Une fois la lecture terminée, rassemblez tous les participants et demandez à chacun s'ils ont des réflexions ou des questions à partager. Consacrez à cette étape 20'.
- g. Proposez un vote à main levée pour choisir entre les 4 réponses à la question suivante : comment vous situez-vous ici et maintenant devant la DCDJ ?
 - J'adhère
 - J'hésite
 - Je refuse
 - Je ne sais pas
- h. Demandez enfin à chaque groupe de répondants de dire la raison principale de sa décision provisoire actuelle (15').

*Les indications de temps sont des suggestions pour la personne en charge de l'animation pour parvenir à maintenir la session dans les horaires prévus.

FICHE N°2

Une question est proposée par chapitre du texte. L'animateur est bien évidemment libre de sélectionner celles qui lui semblent les plus pertinentes.

Préambule [§1-7]

1/ Relire la 1^{ère} phrase du §1. Dans votre propre cheminement de foi, et compréhension de l'Évangile, quelle « doctrine » ou conviction diriez-vous « centrale » ?

Message biblique de la justification [8-12]

2/ En partant des différentes références de l'AT et du NT mentionnées ici, comment voyez-vous l'articulation entre la justification et les notions de : péché / justice / jugement ?

La doctrine de la justification comme problème œcuménique [§13]

3/ Comment résumeriez-vous le « problème œcuménique » posé par la doctrine de la justification ? (par exemple, quelles interprétations divergentes peuvent être apportées au texte de Philippiens 2.12 « mettez en œuvre votre propre salut » ?)

La compréhension commune de la justification [§14-18]

4/ L'affirmation de la confession commune (« Nous confessons ensemble... accomplir des œuvres bonnes », §15) vous semble-t-elle devoir appeler un commentaire ou des ajouts pour que vous y adhérez vous-même ?

Explication de la compréhension commune de la justification.

4.1 Impuissance et péché humains en relation à la justification [§19-21]

5/ Explicitiez en vos propres termes la divergence (maintenant surmontée) opposant « coopérer à son salut » et « recevoir passivement son salut ».

4.2 Justification comme pardon des péchés et action de rendre juste [22-24]

6/ Expliquez en quoi les deux aspects du salut divin – acquittement « pénal » et don d'une vie nouvelle – ont pu être dissociés ou opposés.

4.3 Justification au moyen de la foi et par la grâce [25-27]

7/ Les deux mentions du baptême dans ce chapitre (§25 « Par l'action du Saint Esprit dans le baptême » ; §27 « justifiés au moyen du baptême ») vous semblent-elles pouvoir être reçues telles quelles par tous les chrétiens protestants ?

4.4 Le justifié en tant que pécheur [28-30]

8/ Le § 30 pointe clairement la force d'influence, ou l'esclavage, du péché. Selon vous, qu'apporte la doctrine de la justification au sentiment de culpabilité qui assaille chacun d'entre nous ?

4.5 Loi et Évangile [31-33]

9/ À vos yeux, la loi a-t-elle jamais été un « moyen de salut » ?

4.6 Certitude du salut [34-36]

10/ Pouvez-vous témoigner du fait que vous partagez cette certitude ?

4.7 Les bonnes œuvres du justifié [37-39]

11/ À la lumière de ce chapitre, comment comprenez-vous le texte de Jacques 2.14-18

La signification et la portée du consensus obtenu [40-44]

12/ Quelle influence de cette DCDJ sur « la vie et les enseignements » de votre Église avez-vous pu constater ?... souhaiteriez-vous pouvoir constater ?

FICHE N°3

1. Justification : Qu'est-ce que cela évoque pour vous ? cf. DCDJ 1, 11 et 15. Quel(s) synonyme(s) contemporains pourriez-vous proposer ? cf. DCDJ 9 et p. 170 Pourquoi est-ce un problème œcuménique ? cf. DCDJ 13
2. Justice : qui l'exerce ? cf. DCDJ 8 et 10 Quelle différence entre « justice » et « justification » ?
3. Justifié (rendu juste) : comment comprenez-vous cet état ? cf. DCDJ 28.
4. Il s'agit d'une déclaration « doctrinale ». Comment comprenez-vous ce terme ? p.8 Quels sont les domaines qui pourraient être ajoutés pour obtenir un accord plus complet ? p.8
5. En quoi cette déclaration est-elle commune ? Etudier sa structure sur un exemple (4.4 Le justifié en tant que pécheur § 28 à 30).
6. Qu'appelle-t-on « consensus différencié » ? cf. DCDJ 5 et 40.
7. Peut-on être sauvé par la foi ? DCDJ 16
8. « C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi » vous paraît-il un bon résumé du consensus ?
9. Les « bonnes œuvres » sont-elles nécessaires ? cf. DCDJ 37 à 39.
10. Les signataires de 1999 ont été rejoints par d'autres communions mondiales. Lesquelles ? Quand ? Connaissez-vous ces différentes familles d'Églises ?
11. Les nouveaux signataires ont éprouvé la nécessité de faire des adjonctions à la déclaration initiale p. 87 à 124. À votre avis, pour quoi ? Qu'est-ce que cela apporte au texte initial ? À la méthode ?
12. Quelles suites peut-on attendre d'un tel accord ? DCDJ 43
13. En aviez-vous déjà entendu parler ? L'aviez-vous lu ? Quelles conséquences liturgiques, catéchétiques, homilétiques, etc. peut-il avoir ?